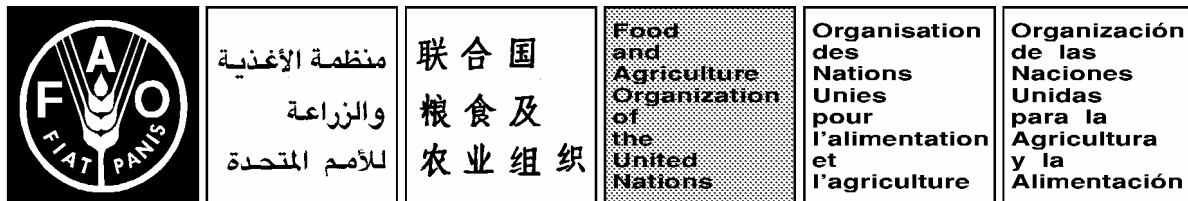


novembre 2008



## COMITÉ DES PÊCHES POUR L'ATLANTIQUE CENTRE-EST

### DIX-NEUVIEME SESSION

Cotonou, Bénin, 4-6 novembre 2008

### PRINCIPAUX RÉSULTATS DE LA CINQUIÈME SESSION DU SOUS-COMITÉ SCIENTIFIQUE

#### I. OUVERTURE DE LA SESSION

1. La cinquième session du Sous-Comité scientifique du Comité des pêches pour l'Atlantique Centre-Est (COPACE), s'est tenue à Casablanca, Maroc, du 4 au 6 décembre 2007, abritée par l'Institut national de recherches halieutiques (INRH) du Royaume du Maroc.

2. La session a été présidée par M. Eduardo Balguerias de l'Espagne. Au total, 39 délégués provenant de 17 membres du COPACE et des représentants de l'Agence de gestion et de coopération entre le Sénégal et la Guinée-Bissau (AGC), de la Commission sous-régionale des pêches (CSRP) de l'Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA), du Réseau africain des instituts de recherche halieutique et des sciences de la mer (RAFISMER) et du projet Grands écosystèmes marins du courant du golfe de Guinée (GCLME) ont pris part à ladite session. La liste des délégués se trouve à l'annexe B du présent rapport.

3. Dans son mot de bienvenu aux participants, M. Abdellatif Berraho, Directeur général de l'Institut national de recherches halieutiques (INRH) a donné une introduction du Réseau africain des instituts de recherche halieutique et des sciences de la mer (RAFISMER), organisme créé par la Conférence ministérielle sur la Coopération halieutique entre les États riverains de l'océan Atlantique (COMHAFAT). Il a également appelé les participants à

explorer les voies et moyens pour une meilleure coopération entre le RAFISMER et le Sous-Comité scientifique du COPACE.

4. Au nom de M. Jacques Diouf, Directeur général de la FAO, M. Habib Halila, Représentant de la FAO au Maroc, a remercié le Gouvernement du Royaume du Maroc pour avoir généreusement accepté d'abriter la session. Après avoir rappelé l'origine du Sous-Comité scientifique, il a rappelé aux participants l'évolution significative des pêcheries côtières. Il a mis un accent sur la dégradation des écosystèmes côtiers et la compétition entre la pêche artisanale et la pêche industrielle. Les pirogues de pêche artisanale utilisent des moteurs de plus en plus puissants, et le nombre de chalutiers augmente; ces développements causent une lourde exploitation des ressources des pêcheries côtières aux eaux plus profondes. Ceci lie davantage la tendance actuelle d'exploitation à la perte croissante de ressources et son impact sur l'emploi.

5. M. Halila a mis en exergue la contribution de la pêche artisanale côtière à la production de poisson de haute valeur commerciale et la sélectivité des engins utilisés, comparé aux chalutiers. Il a souligné que ces spécificités font que sa contribution au développement durable soit plus notable parce qu'elle encourage une gestion rationnelle des ressources halieutiques. Il en appelle donc aux scientifiques, aux chercheurs et aux décideurs d'accorder plus d'attention aux pêcheries artisanales côtières et de sauvegarder l'intérêt des pêcheurs auprès des opérateurs industriels au niveau national et régional.

6. La session a été déclarée ouverte par M. Abdelouahed Bennabou, Directeur de coopération au Ministère de l'agriculture et des pêches maritimes. M. Bennabou a mis l'accent sur la nécessité d'une coopération régionale en matière de gestion des pêcheries entre le COMHAFAT, la Commission sous-régionale des pêches (SRFC), le Comité régional des pêches pour le golfe de Guinée (COREP), le Comité de la pêche pour le centre-ouest du golfe de Guinée (CPCO) et le COPACE, afin d'assurer une action collective dans la gestion et le développement des ressources halieutiques. Ce qui participe à la durabilité des ressources et des moyens d'existence de ceux qui en dépendent. Il a informé les participants de la Déclaration de Lisbonne d'octobre 2007 qui contient des recommandations relatives à une action future des décideurs de la région sur la pêche illégale, non déclarée et non réglementée (INN). Il a enfin confirmé l'engagement de son gouvernement à maintenir le secteur des pêches comme l'un des principaux moteurs pour le développement économique et de la réduction de la pauvreté

## **II. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET ORGANISATION DE LA SESSION**

7. Le Sous Comité a adopté l'ordre du jour qui se trouve à l'annexe A.

8. La liste des documents soumis à la session se trouve à l'annexe C.

### III. PRINCIPAUX RÉSULTATS:

#### a) Groupe de travail des Pêches artisanales

9. Ce point de l'ordre du jour a été discuté sur la base du document COPACE/SCSV/2007/2, qui présente les résultats de la quatrième session du Groupe de travail tenu à Douala, Cameroun du 17 au 19 septembre 2007. Les discussions ont tourné principalement autour des activités à mettre en œuvre durant l'intersession. Après la discussion, le Sous-Comité a proposé d'effectuer, en collaboration avec les autres Groupes de Travail, une étude complémentaire sur l'impact des pêches artisanales sur les écosystèmes. Les recommandations du Groupe de travail des pêches artisanales sont attachées sont en COPACE/SSCIV/2005/2.

#### b) Groupe de travail des petits pélagiques – COPACE-Nord

10. Un résumé sur l'état des stocks pélagiques côtiers dans la zone nord du Comité des pêches pour l'Atlantique Centre-Est (COPACE), basé sur le rapport du Groupe de travail FAO sur l'évaluation des ressources pélagiques côtières de la région nord ouest africaine, a été présenté en référence au document COPACE/SSCV/2007/3

11. Le Sous-Comité a noté que :

- Deux réunions du Groupe de travail FAO sur l'évaluation des poissons pélagiques de la région nord ouest africaine se sont tenues depuis la dernière réunion du Sous-Comité scientifique. La sixième réunion s'est tenue à Banjul, Gambie, du 2 au 11 mai 2006 et la septième réunion a été organisée à Agadir, Maroc, du 17 au 26 avril 2007.
- Les espèces analysées par le Groupe de travail sont les suivantes: sardine (*Sardina pilchardus*), sardinelles (*Sardinella aurita* et *Sardinella madereensis*), chinchards (*Trachurus trecae*, *Trachurus trachurus* et *Caranx rhonchus*), maquereau (*Scomber japonicus*), ethmalose (*Ethmalosa fimbriata*) et anchois (*Engraulis encrasicolus*) dans la région située entre la frontière sud du Sénégal et la frontière Atlantique nord du Maroc. Pour chacune d'elles, des informations mises à jour jusqu'en 2006 sont données sur l'identité du stock, les pêcheries, la capture et l'effort, les indices d'abondance, les données biologiques, évaluation, recommandation d'aménagement et la recherche future.
- Le total des captures de petits pélagiques pendant la période 1990-2006 a fluctué autour de 1,66 million de tonnes. On observe une diminution de l'ordre de 6 pour cent des captures des petits pélagiques dans la sous-région en passant de 2,02 millions de tonnes en 2005 à 1,91 million en 2006. Les captures sont dominées par la sardine, constituant environ 37 pour cent des captures totales en 2006, suivi de la sardinelle ronde (*S. aurita*) et du chinchard du cunène (*T. trecae*).

- Le Sous-Comité scientifique a été informé que bien que le travail sur les critères âge-taille se poursuive pour les principaux stocks, l'analyse statistique des données indiquent des difficultés dans le suivi des cohortes. Ainsi, le Groupe de travail a eu recours à des modèles de production. Des données de campagne indépendantes des pêcheries sont disponibles pour certains stocks. Des projections simples, à moyen terme, des captures et de l'abondance ont été effectuées selon des scénarios prédéfinis en utilisant le modèle de production logistique adapté à la feuille calcul Excel. Une période de temps de cinq ans a été utilisée pour les projections.
- Le groupe a évalué l'état des stocks de petits pélagiques dans la région nord-ouest africaine et a effectué des projections sur le développement de l'état des stocks et des niveaux futurs d'effort et de captures. Les recommandations sur les stocks sont données par rapport aux points de référence cibles convenus  $F_{0,1}$  et  $B_{0,1}$  et sur la base des projections pendant les cinq années à venir.
- Les résultats de l'évaluation indiquent que les stocks de sardine dans la zone A+B, de sardinelle et le chinchard d'Europe (*T. trachurus*) sont surexploités et en conséquence une réduction d'effort est recommandée pour ces espèces. Le chinchard de cunène a été trouvé pleinement exploité et considérant que cette espèce est exploitée dans une pêcherie mixte capturant d'autres espèces de chinchard, ainsi il a été recommandé de réduire l'effort sur ces espèces.
- Le stock de sardine dans la zone C est sous-exploité. Toutefois, considérant l'instabilité des stocks, comme la chute de biomasse en 1997 et plus récemment en 2006 comme observé par le Navire de recherche (N/R) DR. FRIDTJOF NANSEN et d'autres navires de recherche, la possibilité d'augmentation des captures devrait être considérée avec prudence. Un suivi de la structure et de l'abondance des stocks devrait être assuré par les campagnes scientifiques, indépendamment des données de capture commerciale, pour détecter des changements qui seraient nécessaires pour adopter des mesures d'aménagement urgentes.
- Les résultats de l'évaluation du maquereau ne sont pas concluants, mais le Groupe de travail n'a pas d'indications que l'état de ce stock a changé depuis 2006 si bien que le Groupe de travail a retenu, comme durant la précédente évaluation, que ce stock n'est pas pleinement exploité. Il n'a pas été possible de tirer des conclusions fiables à partir des modèles d'évaluation appliqués au bonga et à l'anchois mais, dans le cas de l'anchois, les évaluations acoustiques montrent une diminution de biomasse de 2005 à 2006, ainsi un soin devrait être pris dans la gestion de ces stocks et comme mesure de précaution, le niveau de capture pour cette espèce ne devrait pas excéder la moyenne au cours des trois dernières années. Pour le bonga, la recommandation de 2006 est maintenue car aucune nouvelle information n'est disponible sur cette espèce.

12. Le résumé des évaluations et des recommandations de gestion pour chaque stock est indiqué dans le tableau en annexe D.

13. Les recommandations pour des activités futures de recherche sont les suivantes:

- conduire les campagnes acoustiques et encourager les activités du groupe de planification afin de renforcer la coordination entre les pays notamment en poursuivant les exercices d'intercalibration pour maintenir et améliorer les séries temporelles et si possible, ventilées par zones et groupes d'âge les estimations acoustiques d'abondance;
- poursuivre régulièrement les campagnes de recrutement couvrant toute la zone pour fournir une estimation préliminaire de l'importance annuelle du recrutement pour certains groupes de taille et ainsi améliorer la pertinence de l'évaluation des stocks;
- entreprendre des activités de recherches visant une meilleure compréhension de l'effet des changements environnementaux sur la dynamique des stocks pélagiques;
- continuer à développer et améliorer les méthodes d'évaluation. Il s'agit également de développer la version du modèle de production utilisée par le groupe afin d'obtenir des versions comprenant d'autres fonctionnalités intégrant les multiples indices d'abondances et les incertitudes liées aux estimations;
- continuer à améliorer l'échantillonnage en augmentant le nombre d'individus dans chaque échantillon et en s'assurant une couverture de toutes les classes de taille. L'échantillonnage doit concerner tous les segments de la flottille et serait effectué durant tous les trimestres;
- poursuivre le travail sur la lecture d'âge de la sardine et de la sardinelle.

14. Le Sous Comité scientifique a apprécié le travail réalisé par le groupe de travail et a souligné l'importance d'effectuer des études sur l'identité des stocks, les interactions ressource-environnement et les études sur la lecture d'âge. L'importance d'améliorer les données disponibles au groupe à travers l'accroissement de l'intensité d'échantillonnage et les modèles d'évaluation appliqués par le groupe a été également soulignée.

15. L'importante base de données, comportant les données pêche, les observations des campagnes et les informations biologiques, constituée par le groupe de travail a été soulignée et le groupe a été encouragé à exploiter cette base de données par des travaux portant sur des sujets d'intérêt pendant la période de l'intersession. Le prochain symposium sur les petits pélagiques au large de l'Afrique nord-occidentale prévu en mars 2008 fournirait aussi une bonne opportunité pour présenter des études exploitant la base de données.

**c) Groupe de travail des petits pélagiques COPACE Sud**

16. Un résumé de l'état de stock des pélagiques dans la région sud de l'océan Atlantique Centre-Est, basé sur le rapport du Groupe de travail de la FAO pour l'évaluation des poissons pélagiques de l'Afrique de l'Ouest a été présenté dans le document CECAF/SSCV/2007/3b.

17. Le Sous-Comité a noté que:

- La première réunion du Groupe de travail de la FAO/COPACE pour l'évaluation des petits pélagiques de l'Afrique de l'Ouest Sud s'est tenue à Limbé au Cameroun, du 25 septembre au 1<sup>er</sup> octobre 2006.
- Les stocks analysés sont: sardinella (*Sardinella aurita* et *Sardinella maderensis*), ethmalose (*Ethmalosa fimbriata*), anchois (*Engraulis encrasicolus*), le chinchard cunène (*Trachurus trecae*), le chinchard jaune (*Caranx rhonchus*) et autres Carangidae de la région limitée au nord par la Guinée-Bissau et au sud par l'Angola. Concernant chacune de ces espèces, les informations standardisées et mises à jour jusqu'à 2004, portent sur l'identité du stock, les pêcheries, les indices d'abondance, l'échantillonnage, les données biologiques et les recommandations d'aménagement et de recherches futures.
- Le Groupe de travail a retenu quatre groupes de stocks dans la zone sud du COPACE : les stocks nord (Cap-Vert, Guinée-Bissau, Guinée, Sierra Leone et Libéria), les stocks ouest (Côte d'Ivoire, Togo, Ghana et Bénin), les stocks centre (Nigéria, Cameroun, Sao Tomé-et-Principe et Guinée Équatoriale) et les stocks sud (Gabon, Congo, République Démocratique du Congo, Congo et Angola). Étant donné que tous les pays n'ont pas participé à la réunion, l'évaluation des stocks a été faite avec les données provenant des pays présents.
- Il est noté une diminution de 18 pour cent du total des captures des principaux petits pélagiques analysés par le Groupe de travail, passant de 447 000 tonnes en 2003 à 368 000 tonnes en 2004. Toutefois, malgré la diminution en 2004 la tendance générale de croissance observée depuis 1999 continue. Le total des captures des principaux petits pélagiques analysés par le Groupe de Travail pour la période de 1990 à 2004 connaît une fluctuation qui tourne autour de 300 000 tonnes. La sardinelle ronde (*S. aurita*) représente environ 32 pourcent des captures des petits poissons pélagiques, et constitue le plus important groupe des petits pélagiques dans la région.
- Pour l'évaluation de l'état actuel des stocks et pour assurer une cohérence dans les recommandations de gestion, le modèle dynamique de Schaefer a été utilisé avec les mêmes points de références biologiques (BRPs) que ceux

adoptés par le groupe de travail FAO pour l'évaluation des petits poissons pélagiques de l'Afrique du Nord Ouest.

- Les résultats des évaluations indiquent la surexploitation de *S. aurita* (stocks nord et ouest) et *S. maderensis* (stock nord); *S. maderensis* (stock ouest) et *Ethmalosa fimbriata* (stock sud) sont sous-exploités tandis que *Trachurus trecae* (stocks sud) est pleinement exploité.
- Le modèle n'a pas fourni de résultats convaincants pour *Ethmalosa fimbriata* (stock nord), et *Engraulis encrasicolus* (stock ouest).
- Il convient de noter que les résultats du modèle dépendent fortement de la qualité des données (pêche dépendante et indépendante) que le groupe de travail a eu à sa disposition. Les résultats des évaluations devraient donc être interprétés avec prudence.

18. Le résumé des évaluations et des recommandations pour l'aménagement de chaque stock est donné dans les tableaux en annexe E.

19. Les recommandations pour les activités futures de recherche incluent:

- la poursuite des campagnes acoustiques et les autres activités ;
- l'amélioration et l'harmonisation des statistiques ;
- l'amélioration et l'intensification de l'échantillonnage biologique;
- le développement et l'amélioration continus des méthodes d'évaluation et le développement de la version du modèle de production utilisé par le Groupe de Travail incluant d'autres versions de fonctions de production, indices d'abondance multiple et évidemment d'estimations.

20. Le Sous-Comité scientifique a apprécié le travail du groupe et attire son attention sur l'importance d'améliorer la qualité des données disponibles pour le groupe. Il demande d'intensifier l'échantillonnage et de continuer d'améliorer les modèles d'évaluation demandés par le groupe.

21. Le Sous-Comité scientifique a retenu que les résultats du Groupe devraient être considérés comme des résultats préliminaires. Le Sous-Comité Scientifique n'a pas accepté les résultats de l'évaluation de *Sardinella* spp. (stocks sud) et *Trachurus trecae* (stocks sud) à cause des problèmes liés à la fiabilité des données utilisées et recommande que la qualité des données soit revue avant la prochaine réunion du Groupe de travail.

**d) Groupe de travail des espèces démersales**

22. L'état des stocks démersaux dans la zone nord du Comité des Pêches pour l'Atlantique Centre Est (COPACE) a été présenté en référence au document COPACE/SSCV/2007/4.

23. Le sous-comité a été informé que:

- Le groupe de travail FAO sur l'évaluation des stocks des principales espèces démersales de la zone nord du COPACE s'est réuni à Banjul en Gambie, du 6 au 14 novembre 2007.
- Vue l'hétérogénéité des espèces et des stocks ciblés par les pêcheries démersales dans la région, il a été décidé de subdiviser les espèces étudiées en quatre sous groupes : merlus, autres poissons démersaux, crevettes et céphalopodes. Au total, 24 espèces/groupes d'espèces ont été analysés par le groupe de travail.
- Le secteur d'étude concerné est la zone nord du CECAF entre la frontière sud du Sénégal et la frontière Atlantique nord du Maroc.
- Le total de capture des démersaux pendant la période 1990-2006 a fluctué autour de 166 000 tonnes. On observe une diminution après 2000. Les céphalopodes sont le groupe le plus important dans le capture et le poulpe constitue 40 pour cent des captures des ressources démersales.
- Pour l'évaluation de l'état actuel des stocks et pour assurer une consistance dans les recommandations de gestion, le modèle dynamique de Schaefer a été utilisé avec les mêmes points de références biologiques (BRPs) que ceux adoptés par le groupe de travail FAO pour l'évaluation des petits poissons pélagiques de l'Afrique du Nord Ouest. Pour le stock du merlu blanc (*Merluccius merluccius*) du Maroc ainsi que pour quelques stocks des poissons, des modèles analytiques (LCA et Y/R) ont été aussi utilisés vu la disponibilité de données sur les fréquences de tailles de la pêche commerciale.
- Parmi les 24 stocks analysés, le stock du thiof (*Epinephelus aeneus*) de la Mauritanie, de la Gambie et du Sénégal, est effondré.
- Treize stocks sont surexploités, en incluant tous les stocks du poulpe (*Octopus vulgaris*), les stocks des seiches (*Sepia* spp.) du Sénégal, de la Gambie et de Dakhla, la crevette rose (*Parapenaeus longirostris*) du Maroc, la crevette côtière (*Penaeus notialis*) du Sénégal-Gambie, le merlu blanc (*Merluccius merluccius*) du Maroc, les merlus noirs (*M. polli* et *M. senegalensis*) de la Mauritanie et du Sénégal, le pageot (*Pagellus bellottii*) de la Mauritanie, du Sénégal et de la Gambie, la bésugue (*Pagellus acarne*) du Maroc et le pagre (*Pagrus caeruleostictus*) de la Mauritanie et du Sénégal.



- Trois stocks sont pleinement exploités, à savoir ceux de la crevette rose (*Parapenaeus longirostris*) de la Mauritanie, la crevette côtière (*Penaeus notialis*) de la Mauritanie et les bars (*Pseudotolithus* spp.) du Sénégal-Gambie.
- Pour sept stocks évalués, les résultats obtenus par les modèles à partir des données disponibles étaient non concluants et ça a fait ressortir le problème de la qualité des données disponibles pour le groupe de travail. Ces stocks sont: *Pagellus* spp. du Maroc, *Dentex macrophthalmus* du Maroc, de la Mauritanie et du Sénégal, *Sparus* spp. du Maroc, *Arius* spp du Sénégal et de la Gambie et le stock de *Parapenaeus longirostris* du Sénégal-Gambie. Bien que le modèle n'ait pas fourni des résultats fiables pour ces stocks, d'autres informations issues de la pêche et des campagnes scientifiques indiquent que la plupart d'entre eux sont surexploités.
- Le groupe de travail a souligné que des discussions doivent être entreprises entre scientifiques et gestionnaires pour les sensibiliser d'une part quant à l'état préoccupant des ressources demersales dans leurs pays et pour connaître leurs attentes et leurs avis par rapport aux recommandations d'aménagement proposées. Des rapports sur ce sujet doivent être présentés lors des futurs groupes de travail.

24. Le résumé des évaluations et des recommandations de gestion pour chaque stock est indiqué dans le tableau en annexe F.

25. En terme de recommandations globales concernant les domaines prioritaires pour les recherches futures, on note ce qui suit:

- Toutes les données nécessaires aux évaluations doivent être préparées et envoyées à tous les participants un mois avant le prochain groupe de travail.
- Pour les prochains groupes de travail, une journée de plus doit être consacrée à la présentation de modèles alternatifs pour l'évaluation des ressources démersales et pour la discussion de la manière adéquate pour la présentation des recommandations d'aménagement.
- Sensibilisation des gestionnaires quant à l'état préoccupant des stocks démersaux dans leurs pays afin qu'ils appliquent les recommandations formulées par les groupes de travail CECAF/COPACE organisés par la FAO.
- Amélioration du système de collecte des données à travers, entre autres, une meilleure identification des espèces dans les captures.
- Étude des effets des facteurs environnementaux sur l'abondance des espèces démersales.

- Réalisation des campagnes scientifiques nationales et régionales régulières dans le but d'obtenir des indices d'abondance plus fiables pour chaque stock.
- Organisation de séminaires régionaux thématiques prioritaires pour les membres de ce groupe de travail (stocks partagés, effets environnementaux, etc.).

26. Lors des discussions du sous-comité scientifique, les débats ont porté sur la manière de formuler et de mettre en œuvre les recommandations proposées par le groupe de travail afin qu'elles soient acceptées et adoptées par les gestionnaires. Il a été souligné que une solution relative à la mise en œuvre des recommandations d'aménagement proposées par le groupe de travail réside dans la sensibilisation des gestionnaires quant à l'état préoccupant de la plupart des stocks démersaux dans leurs pays respectifs. À cet effet des discussions sérieuses devraient être entreprises entre les scientifiques et les gestionnaires pour prendre en considération leurs souhaits et avis en relation avec les recommandations proposées par le groupe de travail. À cet effet, les membres du sous-comité ont été informé que cette question a été souligné par le groupe de travail, et que des rapports sur ce sujet doivent être présentés par les différents pays lors du prochain groupe de travail.

27. Néanmoins, les membres de SCS ont souligné l'intérêt des recommandations proposées par le groupe de travail vu la situation alarmante de la plupart des stocks démersaux.

#### **IV. FORMULATION DE RECOMMANDATIONS SUR LES MESURES D'AMÉNAGEMENT DES PÊCHES DANS LA RÉGION DU COPACE**

28. Les recommandations en matière d'aménagement provenant des groupes de travail ont été présentés au Sous Comité Scientifique dans les documents CECAF/SSCV/2007/3a, CECAF/SSCV/2007/3b et CECAF/SSCV/2007/4. Un résumé des recommandations se trouve à l'Annexe D, E et F.

#### **V. VALIDATION DE L'INVENTAIRE DES RESSOURCES ET PÊCHERIES DISPONIBLES DANS FIRMS POUR LA REGION COPACE – ACTIVITES FIRMS ET RESPONSABILITÉS RELATIVES À LA MISE A DISPOSITION DE DONNÉES**

29. Le Système de surveillance des ressources halieutiques (FIRMS) a été présenté par le Secrétariat du FIRMS et le Sous-Comité a discuté les inventaires décrivant les ressources et les pêcheries du COPACE sur la base du document CECAF/SSCV/2007/5. Des copies de ces inventaires ont été distribuées à chacun des délégués du Sous-comité lors de la réunion.

30. Il a été précisé, comme principe, que les sources référencées dans l'inventaire Ressources sont les rapports des comités et groupes de travail du COPACE complétés éventuellement par certains rapports nationaux, et par d'autres sources pertinentes.

31. Le Sous-Comité s'est accordé sur la nécessité d'une première étape de validation des inventaires au niveau national, coordonnée par les délégués respectifs dans le rôle de points focaux et conformément aux lignes directrices fournies par la FAO. Il a été aussi proposé que dans une seconde étape, les groupes de travail du COPACE devront se donner quelque temps de travail pour la révision des dits inventaires. La validation doit être accomplie dans le délai d'une année.

32. Le Sous-Comité s'est aussi accordé sur le fait que la question de la propriété des données n'était pas de sa compétence. Cette dernière question devait être soulevée lors de la prochaine réunion du COPACE.

33. Le Sous-comité a pris note des solutions développées pour le formatage de l'information des états et des tendances des ressources gérées par le COPACE. Cependant, il ne s'est pas senti compétent, à ce stade, pour évaluer la justesse des propositions et a suggéré à la FAO de continuer la publication selon les mécanismes en place. Il serait souhaitable que le format des fiches FIRMS du COPACE soit fidèle aux formats normalisés utilisés par les groupes de travail pour rapporter ses travaux.

34. Par rapport au mécanisme de mise à jour, le Sous-Comité reconnaît qu'en l'état actuel il n'est pas en mesure de recommander la manière d'organiser une décentralisation des contributions dans la zone COPACE et que, en conséquence, cette responsabilité doit demeurer à la FAO. De plus le problème de l'actualisation des données a été soulevé étant donné que le sous comité ne se réunit que tous les deux ans.

35. Il a été convenu que le COPACE à travers son Sous-Comité scientifique doit être pour le moment l'instance de révision et de validation des inventaires publiés dans FIRMS. Le Sous-Comité s'est accordé pour inscrire systématiquement cette question à son ordre du jour.

## **VI. PLAN DE TRAVAIL FUTUR**

36. Le futur travail de recherche des groupes de travail tel qu'il a été adopté par le Sous Comité se trouve dans les sections des résultats des groupes de travail respectifs.

37. Le Sous Comité a de plus approuvé les sessions de groupe de travail proposées pour 2008 pour, les petits pélagiques – nord (1<sup>ère</sup> quinzaine de mai 2008, Sénégal), les espèces démersales – sud (2<sup>ème</sup> quinzaine de septembre 2008), les petits pélagiques – sud (décembre 2008, Congo/Angola). Les réunions des groupes de travail sur la pêche artisanale et sur les espèces démersales nord sont envisagées durant la deuxième quinzaine du mois de mars 2009 à Agadir, Maroc et à Malaga, Espagne, en septembre 2009, respectivement.

## VII. AUTRES QUESTIONS

### a) Rapport par d'autres projets dans la région du COPACE

#### i. Programme Nansen

38. Les activités du Projet "Strengthening the Knowledge Base for and Implementing an Ecosystem Approach to Marine Fisheries in Developing Countries (EAF Nansen, GCP/INT/003/NI)" exécutées en 2007 et certains plans préliminaires pour 2008 ont été présentées. Les objectifs du projet, les composantes, les principaux résultats la structure organisationnelle ont été aussi brièvement décrits.

39. Plusieurs activités ont été entreprises en 2007 sous diverses composantes du projet. Au niveau politique une revue d'instruments internationaux disponibles et appropriés pour EAF et études de cas sur l'"Application de l'approche éco systémique dans les pêches en Afrique" a été initiée. Un Atelier Régional sur les approches éco systémique en gestion des pêches EAF) combinée à une réunion du Comité de pilotage pour le Golfe de Guinée a aussi été organisée.

40. Au niveau scientifique, plusieurs campagnes ont été exécutées en 2007 en collaboration avec BENEFIT, GCLME et le Mozambique ; le travail sur le logiciel Nan-Sis progresse et une version d'essai est maintenant disponible. Le Sous-Comité a été davantage informé que le travail sur les indicateurs scientifiques et socioéconomiques avait été initié en collaboration avec d'autres initiatives au sein de la FAO. Le projet avait fourni l'assistance technique à l'exécution coordonnée en 2007 de la campagne sur les pélagiques de l'Afrique du nord-ouest exécutée par les flottilles de recherche de la Sous-région. Le Groupe de travail sur les petits pélagiques nord et le Groupe de planification pour la coordination de sondages acoustiques de la région nord-ouest Afrique avaient aussi été organisés.

41. Les Plans préliminaires des activités pour 2008, incluent parmi d'autres des réunions EAF, le suivi des travaux EAF initiés dans le Golfe de Guinée, les sondages en collaboration avec des partenaires du projet, une réunion d'analyse de données de sondage dans le Golfe de Guinée, le Groupe de travail sur les petits pélagiques de l'Afrique du Nord-Ouest, le groupe de planification pour la coordination de sondages acoustiques ainsi que l'organisation des comités de pilotage et éventuellement un Forum Annuel où tous les partenaires au projet sont invités à discuter et à partager leurs expériences.

42. Le Sous-Comité scientifique a aussi été informé du symposium: Science et défi de l'aménagement des pêcheries de petits pélagiques sur les stocks partagés en Afrique du Nord-Ouest qui se tiendra à Casablanca, Maroc du 11-14 Mars 2008 et les membres du Sous-Comité ont été encouragés à participer et à contribuer avec des papiers. Le symposium est l'activité finale du projet " Coopération Internationale avec le Projet Nansen (GCP/INT/730/NI)

**ii. Grands écosystèmes marins du courant de Guinée (GCLME)**

43 Les activités entreprises par le Projet pendant l'intersession ont été présentées au Sous - Comité par un expert national en Pêche du GCLME. Il a brièvement décrit les objectifs et les activités menées en collaboration avec la FAO sur les campagnes de pêche et autres activités connexes.

44. Dans le domaine de la gestion des ressources halieutiques, le Projet a développé un modèle de Plan de gestion pour les petits pélagiques, les démersaux, et la pêche crevette. Des réunions des acteurs ont été tenues dans certains pays de la région pour discuter de ces plans. Le Projet a aussi supporté la tenue de deux ateliers sous-régionaux sur la Gestion des stocks partagés de Sardinelles du Gabon – Angola.

45. Comme voie de renforcement des capacités des scientifiques locaux, le Projet a organisé une série d'ateliers pour des scientifiques dans la région.

46. Le Sous - Comité a été informé qu'à la Réunion ministérielle du Projet en décembre 2006, il était convenu de transformer le Projet en Commission Intérimaire du Courant de Guinée et de créer ses Organes Consultatifs.

47 Le plan d'activités pour 2008 du Projet inclut l'atelier de formation sur les méthodes éco systémiques avec l'utilisation du logiciel EwE, un atelier sur la gestion partagée des stocks de sardinelles du Gabon–Angola, l'analyse de données des campagnes océanographiques en collaboration avec le projet EAF-Nansen de la FAO

**iii. Grands écosystèmes marins du courant des Canaries (CCLME)**

48. Le Sous-Comité a été informé du statut actuel du Projet CCLME. Les principales activités et les résultats de la phase préparatoire du Projet (PDF-B Phase) ont été présentés de même que les objectifs du projet final, l'état organisationnel, les principales composantes et les résultats attendus.

49. L'objectif du projet est de permettre aux pays du CCLME de prendre en charge les préoccupations prioritaires transfrontalières relatives à la baisse de captures, associé à la biodiversité et à la qualité de l'eau, à travers la bonne gouvernance et les programmes d'investissement et de gestion.

50. Le Projet a trois composantes: 1) une composante de procédures et cadres visant à comprendre et aborder les problèmes transfrontaliers prioritaires 2) une pour *les ressources marines vivantes* et 3) une autre intitulé *biodiversité, habitat et qualité de d'eau*. Le projet comporte aussi une série d'actions de démonstration accordant au départ une priorité aux problèmes transfrontaliers.

51. Le Résumé du projet CCLME a été soumis au GEF en juin 2007, et a été approuvé pour son inclusion dans le programme de travail en juillet 2007. Il est prévu que les

documents détaillés du projet (FAO et UNEP) seront soumis à GEF pour approbation en décembre 2007. Le début du projet est envisagé pour 2008.

*iv. ISTAM*

52. Le Conseiller scientifique de la Commission sous-régionale des pêches (CSRP) a informé le Sous-Comité des activités menées dans les pays partenaires du Projet d'amélioration des avis scientifiques et techniques pour la gestion des pêcheries (ISTAM) dans la sous-région couverte par le CSRP. Il a présenté l'état d'avancement des travaux du projet. Il a aussi informé le Sous-Comité que la CSRP veut profiter d'un système d'information sous-régional afin d'assurer certaines fonctions: la diffusion maximum et la compréhension des avis scientifiques sur l'état des ressources et sur l'état des pêcheries et apporter ces informations au niveau des décideurs. Le fournisseur peut être le COPACE ou, potentiellement, les groupes de travail ainsi que des projets sous-régionaux (ISTAM, SIAP, etc.)

53. Le représentant de l'Institut français pour la recherche et le développement (IRD) a présenté une analyse sur la question de la compatibilité des systèmes d'information statistiques nationaux et mondiaux (FAO). Ce sujet a été discuté pour ce qui concerne plus particulièrement la zone COPACE (Zone 34 de la FAO). Il a rappelé que le zonage statistique actuellement utilisé pour la zone 34 dans le cadre des déclarations officielles de capture (formulaire Statlant 34) est un zonage basé sur des aires géographiques large et de nature plus biogéographique que juridique. Les limites spatiales de ce zonage FAO ne sont pas superposables à celles définies dans les systèmes nationaux qui sont quant à eux basés sur les ZEE. Cette différence de zonage rend les statistiques produites par ces deux systèmes difficilement compatibles malgré une origine souvent commune des données et une complémentarité évidente.

54. Le Sous-Comité scientifique du COPACE recommande au Comité que cette question soit portée auprès du CWP (Coordinating Working Party on Fishery Statistics) que des solutions soient étudiées pour que le zonage utilisé pour la soumission des données statistiques de pêche par les pays au sein de la région COPACE soit harmonisé et rendu compatible avec les zonages des niveaux nationaux (ZEE).

55. Le Président de RAFISMER a émis le souhait d'établir un partenariat entre le RAFISMER et le COPACE, qui interviennent dans la même aire géographique, et dans le but de créer une synergie et une complémentarité des actions menées par les deux entités.

56. Le Sous-Comité scientifique a pris note et encourage le COPACE à mettre en œuvre le partenariat avec le RAFISMER.

**b) Rapport du travail des institutions de recherche ou des groupes scientifiques dans les pays membres du COPACE**

57. Les délégués des pays ont présenté les nouveaux éléments de recherche dans leurs pays respectifs portant particulièrement sur la gestion des stocks et les problèmes de données

statistiques. Certains pays ont informé le Sous-Comité de campagnes d'évaluations des stocks menées dans leurs eaux respectives et les partenariats avec des institutions étrangères.

58. Le président du Sous-Comité a remercié les délégués pour leurs présentations des activités scientifiques nationales et a exprimé le souhait que cette pratique de partage des connaissances entre chercheurs et décideurs soit maintenue.

### **VIII. ELECTION DU PRÉSIDENT ET DU VICE-PRÉSIDENT**

59. Le Sous-Comité a réélu à l'unanimité M. Eduardo Balguerias de l'Institut Espagnol d'Océanographie comme Président et M. Kossi Sedzro du Département des Pêches du Togo comme Vice-Président.

### **IX. DATE ET LIEU DE LA SIXIÈME SESSION**

60. Le Directeur général de la FAO, en consultation avec le Président du Sous-Comité scientifique décidera de la date et du lieu de la sixième session.

### **X. ADOPTION DU RAPPORT**

61. Le rapport de la cinquième session du Sous-Comité scientifique du COPACE a été adopté le 6 décembre 2007.